



Assurance et Banque

Prévention Flotte Auto





Le risque automobile en entreprise

1^{re} cause

Le risque auto en entreprise est la 1^{re} cause de mortalité au travail avec plus d'1 décès par jour.

86%

des conducteurs professionnels roulent à 40-50 km/h sur les zones à 30⁽¹⁾

88%

des usagers de véhicules de société utilisent leur téléphone en conduisant⁽¹⁾

80%

des conducteurs professionnels pensent que les actions de prévention des risques routiers au travail sont utiles voire indispensables⁽¹⁾

(1) Baromètre AXA prévention.

Les coûts directs et indirects d'un accident de la route

Juridiques

- Frais de contentieux
- Défense juridique
- Amendes et pénalités

Coûts humains

- Indemnités
- Frais médicaux
- Cotisation accidents du travail

Coûts divers

- Franchises
- Risques non couverts (ex. : bris de glace)
- Sinistres non déclarés
- Assistance/Dépannage
- Remplacement du véhicule

Coûts salariaux

- Temps perdus
- Impact psycho-sociaux
- Immobilisation du salarié

Coûts commerciaux

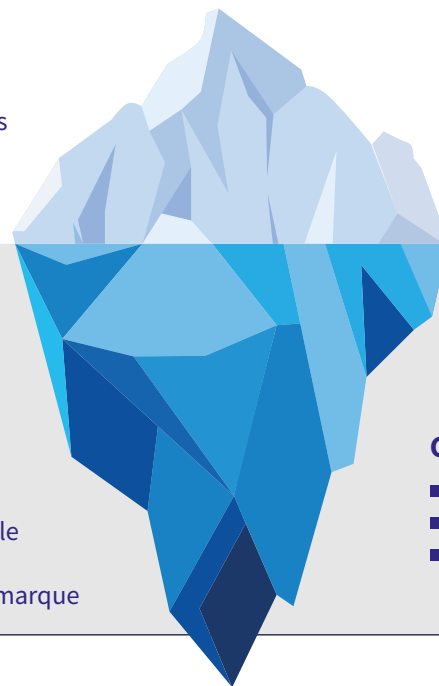
- Perte de productivité
- Impact relation clientèle
- Perte d'exploitation
- Impact sur l'image de marque

Coûts de gestion

- Immobilisation du véhicule
- Gestion des sinistres

Coûts sociaux

- Impact sur le climat social
- Absentéisme
- Dysfonctionnements internes





Pourquoi mettre en place une démarche de prévention dans votre entreprise

Pour votre entreprise, prévenir le risque auto permet de limiter la survenance d'accidents, d'assurer la sécurité de vos collaborateurs, de maîtriser les coûts liés aux véhicules, et également de promouvoir votre politique RSE.

Préserver le capital humain



- Protection de vos employés et des tiers.
- Réduction de la probabilité d'un accident corporel et des conséquences physiques et psychologiques pour vos collaborateurs.

Maîtriser les coûts



- Coûts directs : primes d'assurance, consommation de carburant, accidents du travail, franchises...
- Coûts indirects : auto-assurance, gestion des sinistres, absentéisme, perte de performance, coûts de maintenance...

Réduire le risque juridique et de réputation



- Mise en cause de votre responsabilité en tant qu'employeur.
- Respect des obligations réglementaires de santé et de sécurité des employés.

Agir pour la responsabilité sociétale et environnementale



- Réduction de l'empreinte carbone de votre entreprise grâce à l'éco-conduite.
- Engagement affirmé de votre politique la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

Zoom sur les gains financiers réalisés grâce à la prévention auto en entreprise⁽¹⁾



Sinistres

- 5 à - 25 %



Consommation carburant

- 3 à - 20 %



Taille parc

- 2 à - 5 %



Maintenance

- 5 à - 10 %



Gestion des sinistres

- 10 %

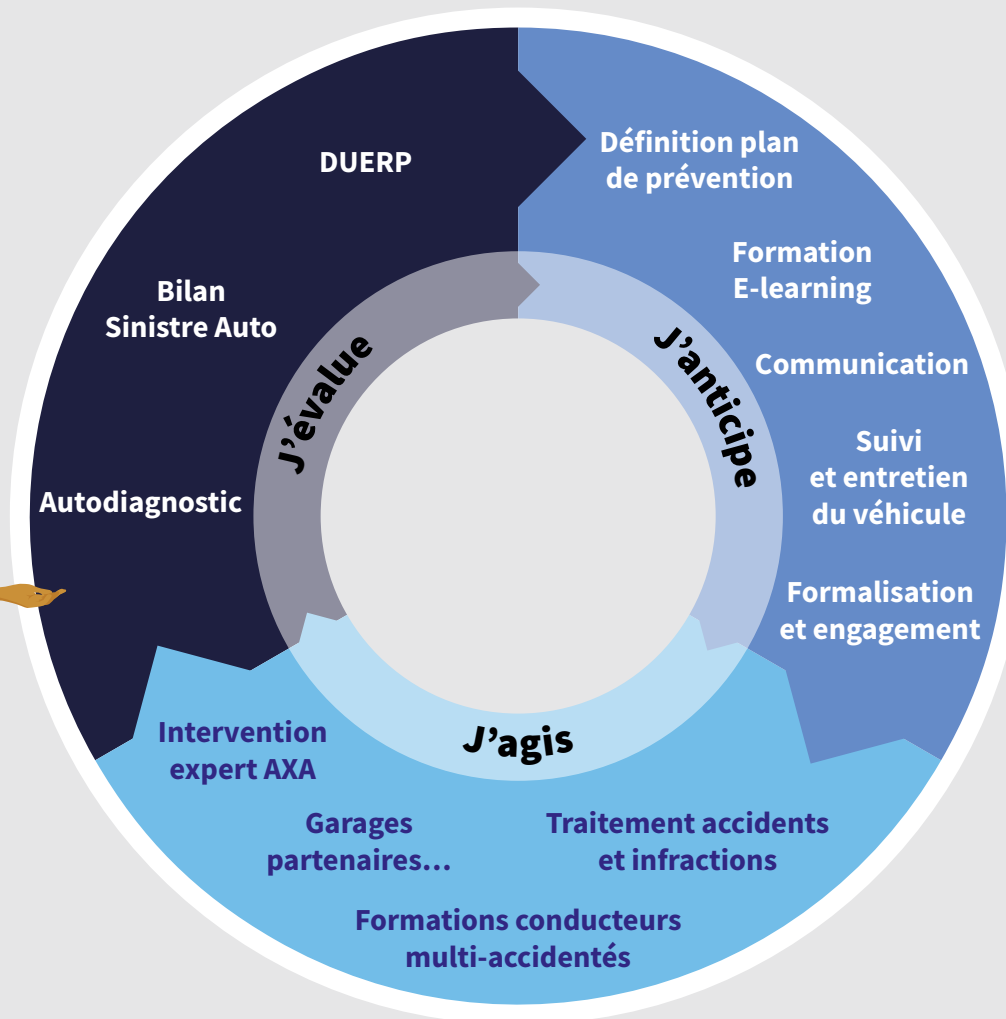
(1) Source interne AXA.



Comment mettre en place une **démarche** de prévention auto dans votre entreprise

Une démarche en 3 étapes

1. **J'évalue** les risques.
2. **J'anticipe** en définissant un plan de prévention.
3. **J'agis** avec des mesures concrètes que j'évalue et ajuste au fil du temps dans une démarche d'amélioration continue.



Une approche **structurée** et **personnalisée** en fonction du risque auto dans votre entreprise :

- Le diagnostic des risques.
- La définition d'un plan de prévention.
- La mise en place des recommandations grâce aux outils disponibles sur AXA Prévention.

Et pour les flottes à partir d'une centaine de moteurs, **nos experts AXA sont à vos côtés pour un diagnostic approfondi.**



Des offres prévention adaptées pour **vous accompagner** sur votre risque routier

Pour toutes les flottes

Le Pack essentiel inclus dans tous les contrats Auto

Avec l'aide de votre Agent AXA

- Vous analysez les principales causes et circonstances de la sinistralité auto de votre entreprise grâce au **Bilan Sinistre Auto (BSA)** et vous évaluez, avec l'**autodiagnostic** la façon dont le risque routier est géré.
- Vous **définissez un plan de prévention** pour réduire les risques identifiés.
- Vous déployez les **recommandations grâce aux outils** mis à votre disposition.
- Après quelques mois, vous réalisez le **bilan** pour apporter les éventuels **ajustements nécessaires et poursuivre la démarche**.

Pour les flottes plus importantes

Le Pack Expert Prévention

Pour les flottes à partir d'une centaine de moteurs, **nos experts AXA sont à vos côtés pour un diagnostic approfondi.**

- Ils élaborent un **programme de prévention personnalisé** comprenant des prestations telles que :
 - Accompagnement pour la définition d'une politique de prévention.
 - Formations.
 - Analyse post accidents.
 - Animations...
- Ils accompagnent le **déploiement et le suivi des actions.**
- Pendant les comités de pilotage et au moment du bilan, ils évaluent l'**efficacité des actions engagées et ajustent** le programme si nécessaire.

Profitez d'un financement de votre programme de prévention du risque routier. Parlez-en à votre Agent AXA.



Les services AXA

Alerte météo

Un dispositif d'information personnalisé pour le ou les sites de votre entreprise (alertes sms, carte météo géolocalisée, conseils en ligne).

Crise majeure

Une équipe de spécialistes est présente à vos côtés en cas de crise majeure pour un service adapté et disponible 24h/24, 7j/7.

Pour en savoir plus rapprochez vous de votre Agent AXA.

Garages partenaires (Préfikar)

Un service premium en cas de sinistre auto avec plus de 1 700 réparateurs professionnels à votre service, pour une maîtrise des coûts de réparation.

Pour en savoir plus rapprochez vous de votre Agent AXA.

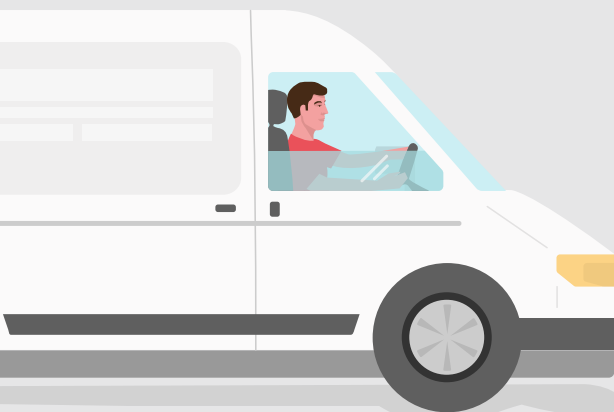
Plan de continuité d'activité (PCA) (Adénium)

Afin de favoriser la reprise rapide de l'activité de votre entreprise en cas de sinistre, vous avez la possibilité de préparer un dispositif de Continuité d'activité personnalisé avec nos experts.

Pour en savoir plus rapprochez vous de votre Agent AXA.

Vitrage automobile partenaires

En cas de bris de glace, bénéficiez d'un accompagnement de qualité grâce à notre réseau de partenaires professionnels du vitrage automobile, alliant réactivité et maîtrise des coûts.





Évaluer le risque routier dans votre entreprise

Nos recommandations

Évaluer le risque auto

Le risque automobile est un risque majeur pour vos collaborateurs. Il doit être intégré à votre document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), avec un plan d'action adapté pour le maîtriser.

Votre Agent AXA peut vous aider à :

- **Analyser** les principales causes et circonstances de votre sinistralité auto grâce au **Bilan Sinistre Auto (BSA)**.
- Évaluer la façon dont le risque routier est géré dans votre entreprise grâce à l'**autodiagnostic**.

Définir un plan de prévention à partir de ces deux éléments.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas d'accident, votre responsabilité de chef d'entreprise peut être engagée :

- Si vous n'avez pas **pris en compte le risque auto** dans votre document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et **mis en œuvre les actions de prévention nécessaires (notamment la formation des salariés à la sécurité routière)**.
- Si vous ne veillez pas à l'**application effective des règles** relatives à la sécurité de vos collaborateurs.

La mise en cause de votre responsabilité peut aller jusqu'à la « faute inexcusable » impliquant des sanctions pécuniaires et pénales.



Bonne pratique

Afin de favoriser la culture de la sécurité et d'impliquer les collaborateurs dans cette démarche, l'**engagement de la Direction** est indispensable.

Une personne clairement identifiée sera désignée pour piloter la démarche de prévention.

Il est également conseillé d'intégrer la prévention auto dans le règlement intérieur.

C'est arrivé

Les faits

Un commercial enchaîne les rendez-vous clients sur une longue journée. Pour gagner du temps et rattraper son retard, il utilise son téléphone pour reprogrammer un rendez-vous tout en conduisant. Distract, il ne voit pas le freinage du véhicule devant lui et provoque un carambolage.

Conséquences

Plusieurs véhicules sont endommagés, entraînant des coûts de réparations élevés

et une augmentation des primes d'assurances. Le salarié est blessé, nécessitant un arrêt de travail prolongé, ce qui perturbe l'organisation commerciale de l'entreprise.

Cela aurait pu être évité

Si les règles de sécurité telles que la gestion du temps, le respect des distances de sécurité et les règles d'utilisation du téléphone, essentiels pour réduire les risques d'accidents, avaient été respectées.



Boîte à outils

- Le **DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)**.
- Le **Bilan Sinistre Auto** (à réaliser avec votre conseiller AXA).
- L'**autodiagnostic : pour évaluer la façon dont le risque routier est géré et bénéficier de recommandations adaptées**.





Sensibiliser et former vos collaborateurs

Nos recommandations

Matérialiser la remise des clés du véhicule

Afin de sensibiliser vos conducteurs à la bonne prise en compte des risques et des responsabilités, nous vous recommandons de formaliser l'attribution des véhicules sous la forme d'un « **kit de remise des clés** » avec signature d'un **engagement mutuel**.

Pour limiter le risque de conduite sans permis, vérifiez chaque année que le permis de conduire est valide.

Si vous êtes une entreprise de transport de marchandises ou de voyageurs, utilisez [Vérif Permis](#).

Communiquer et animer la prévention

Sensibiliser aux causes et aux conséquences des accidents est essentiel pour réussir sa démarche de prévention.

Cela passe par des actions de communication et d'animation régulières.

Différents formats peuvent être utilisés : affichage, e-mail, intranet, podcast, ateliers ou temps d'échange.

Les thèmes tels que les dangers liés aux distracteurs au volant (notamment l'usage du téléphone), la vitesse, la consommation d'alcool et de stupéfiants, la fatigue... peuvent être abordés.

Former les managers et les collaborateurs

AXA prévention met à votre disposition 2 e-learning :

1. Pour sensibiliser les collaborateurs au risque routier.
2. Pour aider les managers à intégrer la gestion de ce risque dans le quotidien de leurs équipes.



C'est arrivé

Les faits

Un nouveau collaborateur prend en charge un véhicule de l'entreprise pour sa première tournée. Il dispose du permis adapté, mais n'a pas encore été sensibilisé aux spécificités du véhicule : dimensions, angles morts, aides à la conduite, chargement, freinages... Lors d'une marche arrière sur un site client, il évalue mal l'encombrement du véhicule.

Conséquences

La manœuvre provoque un accrochage matériel. Même sans dommage corporel, l'incident génère une

immobilisation du véhicule et une situation inconfortable pour le collaborateur dès son arrivée dans l'entreprise.

Cela aurait pu être évité

Une sensibilisation à la prise en main du véhicule aurait permis de réduire le risque dès les premiers trajets. Lorsqu'un collaborateur rejoint l'entreprise ou change de véhicule, il est utile de prévoir un temps dédié : présentation du véhicule, rappel des consignes internes, vérification des équipements, stationnement, angles morts...



Boîte à outils

- [Fiche « Gérer la mise à disposition d'un véhicule ».](#)
- [Formulaire d'engagement mutuel.](#)
- [Kit de sensibilisation pour communiquer sur les risques routiers en entreprise \(affichettes et dépliants\).](#)
- [E-learning manager du risque routier.](#)
- [E-learning collaborateurs du risque routier.](#)
- [E-learning de décarbonation.](#)





Organiser les déplacements et le suivi des véhicules

Nos recommandations

Planifier et préparer les trajets pour limiter la vitesse, éviter la précipitation et optimiser les itinéraires.

- Tenir compte des conditions climatiques et de circulation.
- Prévoir des pauses toutes les 2 heures ou dès que la fatigue se fait sentir.

Organiser des briefings réguliers pour maintenir l'engagement des collaborateurs

- Rappeler les règles de l'entreprise (respect du code de la route, temps de conduite, contrôle régulier des véhicules, limitation du téléphone au volant, gestion de la fatigue et de la somnolence...).
- Partager les bonnes pratiques et les enseignements des situations délicates rencontrées par vos conducteurs.

Mettre en place une gestion des véhicules pour garantir leur bon état

- Assurer le suivi de l'entretien et de la maintenance des véhicules.
- S'assurer que les conducteurs réalisent des contrôles réguliers pour détecter les anomalies.



Favoriser une conduite responsable

- Mettre en place un protocole strict encadrant l'usage du téléphone pendant la conduite (transfert d'appel, activation du mode « conduite », arrêt sur un parking pour rappeler...).
- Rappeler l'interdiction de la consommation d'alcool et de substances psychotropes, et la vigilance face aux médicaments présentant un risque pour la conduite.
- Rappeler l'obligation du port de la ceinture de sécurité pour tous les occupants du véhicule, même pour les petits trajets.
- Rappeler la nécessité de respecter les vitesses autorisées et les distances de sécurité (qui sont également à adapter en cas de conditions météorologiques difficiles).

Décarboner sa flotte auto

Décarboner sa flotte auto est à la fois une priorité pour la planète... mais aussi une obligation. Connaître les différentes réglementations sur le sujet et l'impact pour les flottes, trouver des pistes pour décarboner sa flotte auto, connaître

les avantages fiscaux et les aides financières... AXA Prévention met à votre disposition un e-learning de décarbonation avec tous les leviers pour réussir sa transition décarbonation.



C'est arrivé

Les faits

Un collaborateur doit effectuer une livraison dans une zone urbaine qu'il connaît peu. Pressé par le planning, il suit l'itinéraire proposé par son GPS, sans vérifier les restrictions de hauteur. A l'approche d'un passage limité, le véhicule utilitaire, plus haut qu'un véhicule léger classique, s'engage malgré une signalisation indiquant une hauteur maximale insuffisante.

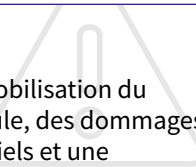
Conséquences

Le véhicule heurte la structure du passage. L'incident entraîne

l'immobilisation du véhicule, des dommages matériels et une désorganisation de l'activité.

Cela aurait pu être évité

Une préparation du trajet en amont aurait permis d'identifier les contraintes de circulation : hauteur maximale, largeur des voies ou itinéraires interdits aux véhicules utilitaires. Pour les trajets sensibles ou inhabituels, il est recommandé de tracer l'itinéraire à l'avance et d'utiliser des outils adaptés au gabarit du véhicule.



Boîte à outils

- [Fiche « Gérer les déplacements des collaborateurs ».](#)
- [Fiche « check-list contrôle mensuel du véhicule ».](#)
- [Kit de sensibilisation pour communiquer sur les risques routiers en entreprise.](#)
- [Mise en place d'un protocole des communications téléphoniques.](#)
- [Aide au remplissage du constat amiable - A mettre dans les véhicules de vos salariés.](#)
- [Aide au remplissage du constat amiable - version complète entreprise.](#)





Suivre les accidents et les infractions pour mieux les éviter

Nos recommandations

Mettre en place une procédure en cas d'accident ou de panne...

Former l'ensemble des salariés

- Au bon remplissage du constat amiable.

Mettre en place un suivi des accidents et des infractions

- Recenser les accidents (déclarés ou non à l'assureur) et les infractions.
- Réaliser des entretiens post accident et post infractions avec les salariés concernés pour débanaliser l'évènement.

Former

- Les managers à la réalisation des entretiens post-accident.
- Les conducteurs à risque et les conducteurs multi accidentés.



Allez plus loin

Et pour aller plus loin, avec des professionnels spécialisés et agréés :

- audits de conduite en situation réelle pour une meilleure prise de conscience,
- animations, événements prévention, journée sécurité.
- formations présentielles généralistes ou personnalisées,

Pour plus d'information, contactez votre conseiller AXA.



Boîte à outils

- [Fiche « Analyse post accident ».](#)
- [Fiche « Comment mener un entretien post accident ».](#)
- [Fiche « Comment mener un entretien post infraction ».](#)
- [Modèle de tableau de suivi des accidents.](#)
- [Modèle de suivi des comportements à risque.](#)
- [Dépliant pratique « Aide au remplissage du constat amiable ».](#)





Avez-vous les bonnes pratiques pour prévenir le risque routier dans votre entreprise ?

Quelques questions à se poser

- | | |
|---|---|
| ■ Connaissez-vous le montant du reste à charge lié aux accidents de votre flotte auto ? | ☐ Oui ☐ Non |
| ■ Connaissez-vous la liste de conducteurs multi-accidentés ? | ☐ Oui ☐ Non |
| ■ Connaissez-vous les 2 principales causes d'accidents dans votre entreprise ? | ☐ Oui ☐ Non |
| ■ Formalisez-vous l'attribution des véhicules auprès de vos conducteurs ? | ☐ Oui ☐ Non |
| ■ Informez-vous les conducteurs sur le respect des règles de bonne conduite ? | ☐ Oui ☐ Non |
| ■ Communiquez-vous auprès de vos salariés sur les dangers au volant ? | ☐ Oui ☐ Non |
| ■ En cas d'accident, accompagnez-vous les conducteurs concernés pour analyser les causes et proposer des actions d'amélioration ? | ☐ Oui ☐ Non |
| ■ Connaissez-vous l'éco-conduite et favorisez-vous cette pratique chez vos conducteurs ? | ☐ Oui ☐ Non |

Si vous avez répondu « Non » à une ou plusieurs questions, réalisons ensemble un autodiagnostic.

Réalisez votre autodiagnostic

Évaluez la position de votre entreprise en matière de prévention routière et parlons-en ensemble !



Dépannage et remorquage

N° d'urgence disponible 24/7

01 55 92 26 92



Votre boîte à outils



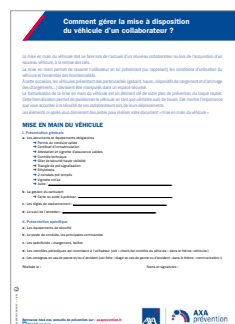
Les outils d'analyse

- Fiche d'évaluation sur les risques professionnels
- Autodiagnostic



Les outils de pilotage

- Modèle de tableau de suivi des accidents
- Modèle de suivi des comportements à risque



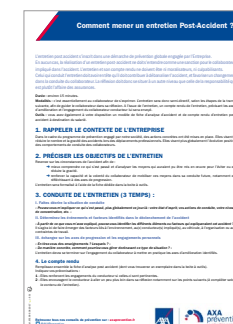
Les outils gestion de flotte

- Fiche gérer la mise à disposition d'un véhicule
- Fiche check-list contrôle mensuel du véhicule
- Fiche suivi entretien véhicule



Les outils post accidents/infraction

- Kit maîtriser le constat amiable
- Fiche comment mener un entretien post infraction
- Fiche analyse post accident
- Fiche comment mener un entretien post accident



Les outils de sensibilisation

- Modèle de formulaire d'engagement mutuel
- Mise en place d'un protocole de communication
- Kit de sensibilisation
- Fiche gérer les déplacements des collaborateurs



Les outils de formation

- E-learning manager
- E-learning collaborateurs



Allez plus loin

- Calculer l'impact de sa consommation sur l'environnement
- Calculez rapidement l'impact du risque routier sur votre entreprise
- Calculer le coût d'une flotte auto



Pour que rien ne se passe, **agissons**



Vos services en ligne

Gagnez du temps en utilisant
votre Espace Client sur
espacecliententreprises.axa.fr



AXA vous répond sur:



Les éléments communiqués dans ce document le sont à titre purement informatif. Ils ne sont constitutifs d'aucun engagement contractuel. En cas de doute votre interlocuteur AXA habituel peut vous renseigner.

AXA France IARD - S.A. au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 • **AXA Assurances IARD Mutuelle** - Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309. Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **Juridica** - S.A. d'assurances de protection juridique au capital de 14 627 854 € - RCS Versailles 572 079 150 - Siège social : 1 place de Victorien Sardou - 78166 Marly-le-Roi Cedex • **AXA Assistance France Assurances** - S.A au capital de 24 099 560,20 €. 451 392 724 RCS Nanterre. Siège social : 6 rue André Gide - 92320 Châtillon. **Entreprises régies par le Code des assurances.**

